

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION LES TROIS ROIS ET MÉNIMUR

CONCERTATION

PUBLIQUE

Le département du Morbihan étudie l'aménagement de la section « Trois rois –Ménimur » qui s'étend de la RD 767 à partir du carrefour giratoire des Trois rois jusqu'à la liaison avec la RN 165.

Il s'agit :

- D'améliorer le niveau de service de la RD 767 et de ses carrefours ;
- D'améliorer et adapter le niveau de service des transports en commun à l'urbanisation future ;
- D'aménager et améliorer les continuités cyclables et piétonnes ;
- De sécuriser les traversées cyclables et piétonnes sur la RD 767.

A travers **une procédure de concertation** en application des articles L. 103-2 3° et R. 130-1 2° du code de l'urbanisme, **le département souhaite informer le public et lui permettre d'accéder aux informations relatives au projet permettant sa participation effective.**

Cette procédure vise également à recueillir les avis, observations et propositions sur les objectifs du projet et les partis d'aménagement envisagés.

La concertation se déroulera **du 12 décembre 2023 au 12 mars 2024**. Elle associera les partenaires locaux concernés par le projet et s'adressera aux habitants du secteur d'étude, aux associations locales et plus largement aux usagers de la RD 767.

Différentes modalités de concertation sont prévues afin de favoriser l'information et la participation du plus grand nombre :

- **Des réunions**

Une réunion publique de présentation sera organisée **le vendredi 15 décembre 2023 à 17 h30 au campus de Tohannic (amphithéâtre DSEG)** avec pour objectif de présenter le diagnostic du projet d'aménagement, les objectifs partagés avec les partenaires Ville de Vannes et Golfe Morbihan Vannes Agglomération composant le comité de pilotage, ainsi que les premiers scénarios étudiés. Une ou plusieurs réunions spécifiques à destination des acteurs locaux seront éventuellement programmées afin de recueillir leur avis. A l'issue de la concertation, une réunion publique de présentation du bilan de la concertation et du parti d'aménagement retenu sera également organisée.

- **Une exposition**

Une exposition sera mise en place dans les mairies de Vannes et Saint-Avé.

- **Une communication numérique**

Il sera mis à disposition durant toute la durée de la concertation un dossier accessible sur le site internet du Département (rd767.morbihan.fr) comprenant :

- une plaquette de présentation du projet ;
- la date des réunions publiques et le lien vers le site du registre dématérialisé ;
- le dossier de concertation ;
- la plaquette de présentation ;
- un accès à un registre dématérialisé.

Pendant la durée de la concertation, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement sera ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5045>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-5045@registre-dematerialise.fr

- **Une communication papier**

Pendant toute la durée de la concertation, il sera également possible d'avoir accès au dossier de concertation, ainsi qu'à la plaquette de présentation du projet en version papier en mairie de Vannes et Saint-Avé aux jours et heures d'ouverture au public. Un registre papier sera également mis à disposition dans ces deux mairies afin de recueillir les observations du public.